

LETR'ART

2023
3^e Édition

L'Art Posté
de la Société Artistique

Règlement du challenge

Le principe : envoyer une, deux ou trois enveloppes illustrées
Courrier envoyé par l'artiste adhérent(e) à la Société Artistique.
Il faut une enveloppe timbrée et oblitérée.

Les modalités :

Pas de thème imposé pour cette 3^{ème} édition.

Techniques et formats libres : peintures, dessins, gravures, photos, collages et autres... Mais attention **pas de format dépassant le A4**.

Tout est donc permis (créations à plat, en relief et en volume), dans la limite des règlements de La Poste (pas de denrées périssables, d'objets coupants...).

Si le participant utilise une photo, il garantit qu'il en est l'auteur et qu'il a obtenu les autorisations des personnes présentes sur cette photo ou qu'elle est libre de droits d'auteur et de droits à l'image. Les photos représentant des enfants mineurs sont soumises à une autorisation parentale.

Envoyez-nous vos Lettr'Art

avant le 31 janvier 2024

(maximum 3 Lettr'Art par participant)

à l'adresse de la Fédération :

La Société Artistique

68 avenue du Général de Gaulle

94700 Maisons-Alfort

Participer à Lettr'Art :

- c'est une manière de faire circuler une de vos œuvres sur une enveloppe que vous affranchissez et que vous envoyez par La Poste.
- c'est un plaisir partagé par vous le créateur, par le correspondant qui reçoit votre envoi illustré et par les Postiers qui achemineront votre œuvre.

Une sélection des Lettr'Art sera exposée au 49 Salon libre national à Châlons en Champagne et Saint Memmie du 25 mai au 2 juin 2024 et fera l'objet d'une parution dans notre revue Post'Art.

Les sélections Lettr'Art 2021 et 2022 ont été exposées lors de 7 expositions avec franc succès, éveillant la curiosité des visiteurs.

(Vannes, Paris 15, Paris 11, Maisons-Alfort, Ile d'Oléron, Le Mesnil Esnard)

**Laissez libre cours à votre imagination
créez et envoyez de « l'art posté » !**